

<http://www.oncfs.gouv.fr/spip.php?article42>



# Marchés publics ONCFS - Avis de consultation

- Marchés publics -

Date de mise en ligne : lundi 12 octobre 2009

---

Copyright © Office français de la biodiversité - Tous droits réservés

---

En tant qu'établissement public administratif, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage est soumis aux règles de l'achat public ([Code des marchés publics](#)) pour satisfaire ses besoins en matière de fournitures, de services et de travaux.

À cet effet, l'établissement est amené à passer des marchés publics au moyen de procédures adaptées qu'il définit ou de procédures formalisées du type de l'appel d'offres régies par le code des marchés publics.

# Consultation des annonces des marchés publics de l'ONCFS

sur le site [marches-publics.gouv.fr](http://marches-publics.gouv.fr)

sur le site [Bulletin officiel des annonces des marchés publics \(BOAMP\)](#)

## Liste des marchés conclus par l'ONCFS

[Marchés conclus par l'ONCFS en 2016](#) (Pdf)

[Marchés conclus par l'ONCFS en 2015](#) (Pdf)

[Marchés conclus par l'ONCFS en 2014](#) (Pdf)

[Marchés conclus par l'ONCFS en 2013](#) (Pdf)

[Marchés conclus par l'ONCFS en 2012](#) (Pdf)

[Marchés conclus par l'ONCFS en 2011](#) (Pdf)

[Marchés conclus par l'ONCFS en 2010](#) (Pdf)

[Marchés conclus par l'ONCFS en 2009](#) (Pdf)

## Délégations de signatures

# Conditions générales d'achat